PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 19 OCTOBRE 2026

Le conseil municipal s'est réuni le lundi 19 octobre 2026 à 20 heures dans la salle de la mairie de Saint-Amand commune déléguée de Saint-Amand-Villages en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel VAUTTIER, Maire.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal du mardi 22 septembre 2026
2. Vacance du poste de 5ème adjoint au Maire
3. Election d'un adjoint au maire
4. Sécurisation du réseau électrique « Le château d'eau » (Placy-Montaigu)
5. Demande de reprise de concession columbarium
6. Vente de bois
7. Paiement d'heures complémentaires et supplémentaires
8. Informations et questions diverses

Présents : ASSELIN Didier **-** BINET Marcel - BINET Martine - BOUTELOUP Nadège - DELAFOSSE Sandrine - DELARUE Isabelle - DESPREY Annabelle - FAUVEL Denis - GUILLET Sandrine - GUIVARCH Yann - LEBOUCHER Isabelle - LEGIGAN Géraldine - LEPAS Olivier - NEEL Nelly – PARCOIT Sylvia - PELLAN Florence - QUENAULT Emilien - ROULAND Thibaut -SALMON Laurent - TAILLEPIED Dave - TIENDREBEOGO Wendyam - VAUTTIER Jean-Michel.

Absents excusés et représentés : CHAMPEL Sébastien donne pouvoir à ROULAND Thibaut - GOULHOT Gilles donne pouvoir à BINET Marcel - HOUSSEMAINE Laurent donne pouvoir à PARCOIT Sylvia - SUZANNE Marie-Josèphe donne pouvoir à GUIVARCH Yann.

Absents excusés : CAILLOT Alexis

Secrétaire de séance : DESPREY Annabelle

Quorum atteint

20 h 00 début de séance

1-APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU MARDI 22 SEPTEMBRE 2026

Le procès-verbal du mardi 22 septembre 2026 est approuvé à l'unanimité.

2-DELIBERATION 2026/076 - VACANCE DU POSTE DE 5EME ADJOINT AU MAIRE

Monsieur le Maire informe les conseillers de la démission, en tant que 5ème Adjointe au Maire, de Madame Isabelle DELARUE.

Celle-ci intervient et explique ce qui a amené à sa démission, notamment le système de gestion des salles communales qui ne lui convient plus, avec des soucis répétés de réclamations des locataires par rapport à la propreté de la vaisselle.

Monsieur le Maire propose de maintenir le poste de 5ème Adjoint au Maire

Le conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **décide** de maintenir le poste de 5ème Adjoint au Maire et de procéder à l'élection tel que prévu à l'ordre du jour.

3-ELECTION D'UN ADJOINT AU MAIRE

Marcel BINET et Emilien QUENAULT ont été désignés assesseurs.

Une candidate se déclare : Sylvia PARCOIT.

Le dépouillement issu du vote à bulletin secret donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins :	26
Bulletins blancs :	1
Bulletins nuls :	0
Suffrages exprimés :	25
Majorité absolue :	13

Ont obtenu :
Sylvia PARCOIT : **23 voix**
Martine BINET : 1 voix

Mme Sylvia PARCOIT ayant obtenu la majorité absolue est proclamée 5ème Adjointe au Maire.

4-DELIBERATION 2026/077 - SECURISATION DU RESEAU ELECTRIQUE « LE CHÂTEAU D'EAU » (PLACY-MONTAIGU)

Monsieur le Maire présente aux Membres du conseil municipal les estimations pour la sécurisation du réseau électrique au lieu-dit « Le Château d'Eau».

Le Syndicat Départemental d'Energies de la Manche propose d'assurer la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage de ces travaux. Suite à l'estimation, le coût prévisionnel de ce projet est de 11 000 € HT. Conformément au barème du SDEM50, la participation de la commune de SAINT-AMAND-VILLAGES s'élève à environ 2 750 € H.T (nette de TVA).

Les Membres du conseil, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **Décident** la réalisation de sécurisation du réseau électrique « Le Château d'Eau »,
- **Acceptent** une participation de la commune de **2 750 €**,
- **S'engagent** à porter les sommes nécessaires à l'ensemble du projet au budget communal,
- **S'engagent** à rembourser les frais engagés par le SDEM50 si aucune suite n'est donnée au projet,
- **Donnent** pouvoir à leur Maire pour signer toutes les pièces relatives au règlement des dépenses.

5-DELIBERATION 2026/078 - DEMANDE DE REPRISE DE CONCESSION COLUMBARIUM

Monsieur le Maire fait part d'une demande de reprise de concession pour une case de Columbarium.
Monsieur Jean-Pierre LEPAGE, titulaire de la concession n°14 du columbarium où son épouse est inhumée, souhaiterait un transfert vers un autre emplacement du même columbarium (N°25) au motif de problème de fleurissement de la case.

Après délibération, le conseil municipal, **à la majorité** (24 voix et 2 abstentions) :

- **Refuse** la reprise de la concession trentenaire en date du 03/06/2024 de M. Jean-Pierre LEPAGE

6-DELIBERATION 2026/079 - VENTE DE BOIS

Monsieur le Maire informe les conseillers de la nécessité de fixer des prix pour la vente de bois.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 25 voix pour et une abstention, **décide** de fixer les prix suivants :

- 50 € le stère de bois de feuillus
- 15 € le stère de bois de résineux

7-DELIBERATION 2026/080 - PAIEMENT D'HEURES COMPLEMENTAIRES ET SUPPLEMENTAIRES

Vu l'avis du Comité social territorial du Centre de gestion en date du 24 septembre 2026,

Sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, le conseil municipal, **à l'unanimité** :

- **Autorise** le paiement d'heures complémentaires pour les agents dans les cadres d'emplois des adjoints techniques et des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (stagiaires, titulaires ou contractuel) à temps non complet.

- **Autorise** le paiement d'heures supplémentaires pour les agents dans le cadre d'emploi des adjoints administratifs (stagiaires, contractuels ou titulaires), à l'occasion de leur mobilisation pour les élections.

8-INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Commission fleurissement
  Le conseil approuve à l'unanimité la proposition de la commission de garder le fleurissement et les jardinières à la mairie et de mettre un maximum de plantes vivaces ailleurs, dans un souci de gestion économe de l'eau. Le paysagiste du service Ingénierie du département a été sollicité pour des conseils.

- Commission voirie
  Le conseil approuve à l'unanimité l'emplacement proposé par la commission pour l'entrée d'agglomération sur la RD59. Cet emplacement répond aux préconisations du département.

- Lotissement « La Prairie »
  Des fouilles archéologiques ont été prescrites suite au diagnostic. Celles-ci ne concernent qu'une partie de la parcelle, ce qui va permettre de réaliser l'étude de sol et d'avancer sur le projet.

- Concernant le diagnostic prévu sur l'Eglise de Saint-Symphorien, la DRAC nous accorde une subvention de 2 340 € pour un coût de 7 800 € H.T. Le démarrage de l'étude pourra se faire dès la notification de subvention du Département (1 560 € attendus), ce qui ne devrait pas tarder.
- Deux architectes du service Ingénierie du Département ont procédé aux visites des églises de Placy-Montaigu, La Chapelle-du-Fest et Saint-Amand, afin de voir les travaux à réaliser sur les vitraux (pour les deux premières églises) et préconiser éventuellement d'autres travaux. La présence d'un champignon a été

relevée au niveau des bancs de l'Eglise de Placy-Montaigu. Ce mobilier étant classé, une conservatrice du département s'est déplacée immédiatement afin d'étudier ce qu'il conviendrait de faire pour leur sauvegarde.

- Monsieur le Maire fait part des remerciements de l'association de chasse et du comité des fêtes suite aux attributions des subventions.

- Monsieur le Maire informe les conseillers de la date des vœux 2027 à la population : le 8 janvier à 18 h 30. Le titre de Maire honoraire sera remis à cette occasion à Jean LEBOUVIER. Guy ROSET recevra quant à lui le titre d'Adjoint au maire honoraire.

- Repas des cheveux blancs
  Celui-ci s'est bien déroulé. Monsieur le Maire remercie les conseillers pour leur présence en nombre.

- Monsieur le Maire fait part d'incivilités qui semblent concerner le Club de football, à savoir des bidons de peinture de marquage envoyés chez un riverain.

- L'Adjoint en charge des finances et de la communication, Thibaut ROULAND, indique au conseil que l'adhésion à Manche Numérique, qui a été votée, ne va plus être utile pour pouvoir bénéficier du service « Cloud ».

- Monsieur le maire fait part au conseil de l'Assemblée générale des maires de la Manche. Il y a été fait part des inquiétudes concernant le budget (avec une baisse envisagée du FCTVA). La lourdeur administrative a été également relevée, ce qui constitue un frein à la réalisation de projets.

- Monsieur le Maire indique qu'il va rencontrer Mme GODARD, Vice-Présidente au Conseil départemental, afin d'étudier quel projet sur la parcelle prévue initialement pour les logements séniors serait susceptible d'intéresser le département.

- Wendyam TIENDREBEOGO demande si un ordre du jour a été établi pour la réunion publique du 6 novembre. Monsieur le Maire indique que la parole sera libre, l'idée étant d'être à l'écoute des habitants.

- Sandrine GUILLET demande si le déneigement est anticipé pour cet hiver. Monsieur le Maire répond que cela est à étudier rapidement en effet.

- Sandrine DELAFOSSE trouve dommage que « La pt'ite gazette » ne soit pas en couleur. Ce support étant édité par photocopies, le coût serait beaucoup plus conséquent avec la couleur. D'autre part, il est rappelé qu'il est prévu ultérieurement une Gazette, avec plus de pages, en couleur.

Fin de séance 21 h 10

Le Maire,
Jean-Michel VAUTTIER

La secrétaire de séance,
Annabelle DESPREY